COMPTES ANNUELS ET/OU AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS

DONNÉES D'IDENTIFICATION (à la date du dépôt)

Dénomination : **Les Capucines**
Forme juridique : Société à responsabilité limitée
Adresse : Rue Jourdan N° : 22 Boîte :
Code postal : 1060 Commune : Saint-Gilles
Pays : Belgique
Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de l'entreprise de Bruxelles, francophone
Adresse Internet :
Adresse e-mail :

Numéro d'entreprise 0442.413.139

Date du dépôt du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts 25-07-2007

Ce dépôt concerne :

☒ les COMPTES ANNUELS en EURO approuvés par l'assemblée générale du 24-06-2024

☒ les AUTRES DOCUMENTS

relatifs à

l'exercice couvrant la période du 01-01-2023 au 31-12-2023

l'exercice précédent des comptes annuels du 01-01-2022 au 31-12-2022

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont identiques à ceux publiés antérieurement.

Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet :

M-app 6.2, M-app 6.3, M-app 6.4, M-app 6.6, M-app 7, M-app 8, M-app 9, M-app 10, M-app 11, M-app 12, M-app 13, M-app 14, M-app 15, M-app 16

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES ET DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES

LISTE COMPLÈTE des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de la société

SOKOLI ISMET
Administrateur
Rue Jean Van Lierde 73
1070 Anderlecht
BELGIQUE

SOKOLI RAMADAN
Administrateur
Rue du 17 avril 25
1140 Evere
BELGIQUE

DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application de l'article 5 de la loi du 17 mars 2019 relative aux professions d'expert-comptable et de conseiller fiscal.

Les comptes annuels n'ont pas été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable certifié, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous: les nom, prénoms, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

A. La tenue des comptes de la société*,
B. L'établissement des comptes annuels*,
C. La vérification des comptes annuels et/ou
D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des experts-comptables ou par des experts-comptables-fiscalistes, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque expert-comptable ou expert-comptable fiscaliste et son numéro de membre auprès de l'Institut des Conseillers fiscaux et des Experts-comptables (ICE) ainsi que la nature de sa mission.

(* Mention facultative.)

Nom, prénoms, profession, domicile	Numéro de membre	Nature de la mission (A, B, C et/ou D)

COMPTES ANNUELS

BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT		20		
ACTIFS IMMOBILISÉS		21/28	**103.892**	**115.458**
Immobilisations incorporelles	6.1.1	21	**94.889**	**106.515**
Immobilisations corporelles	6.1.2	22/27	**8.319**	**8.259**
Terrains et constructions		22		
Installations, machines et outillage		23	8.319	7.761
Mobilier et matériel roulant		24		
Location-financement et droits similaires		25		
Autres immobilisations corporelles		26		498
Immobilisations en cours et acomptes versés		27		
Immobilisations financières	6.1.3	28	**684**	**684**
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	**71.805**	**47.144**
Créances à plus d'un an		29		
Créances commerciales		290		
Autres créances		291		
Stocks et commandes en cours d'exécution		3	**2.725**	**3.090**
Stocks		30/36	2.725	3.090
Commandes en cours d'exécution		37		
Créances à un an au plus		40/41	**1.329**	**2.222**
Créances commerciales		40		1.672
Autres créances		41	1.329	550
Placements de trésorerie		50/53		
Valeurs disponibles		54/58	**64.766**	**41.832**
Comptes de régularisation		490/1	**2.985**	
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	**175.697**	**162.602**

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF				
CAPITAUX PROPRES		10/15	**142.118**	**151.195**
Apport		10/11	**90.481**	**90.481**
Disponible		110		
Indisponible		111	90.481	90.481
Plus-values de réévaluation		12		
Réserves		13	**66.723**	**66.723**
Réserves indisponibles		130/1	54.223	54.223
Réserves statutairement indisponibles		1311	37.590	37.590
Acquisition d'actions propres		1312	16.633	16.633
Soutien financier		1313		
Autres		1319		
Réserves immunisées		132		
Réserves disponibles		133	12.500	12.500
Bénéfice (Perte) reporté(e)	(+)/(-)	14	**-15.086**	**-6.009**
Subsides en capital		15		
Avance aux associés sur la répartition de l'actif net		19		
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS		16		
Provisions pour risques et charges		160/5		
Pensions et obligations similaires		160		
Charges fiscales		161		
Grosses réparations et gros entretien		162		
Obligations environnementales		163		
Autres risques et charges		164/5		
Impôts différés		168		

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
DETTES		17/49	**33.579**	**11.407**
Dettes à plus d'un an		17		
Dettes financières		170/4		
Etablissements de crédit, dettes de location-financement et dettes assimilées		172/3		
Autres emprunts		174/0		
Dettes commerciales		175		
Acomptes sur commandes		176		
Autres dettes		178/9		
Dettes à un an au plus		42/48	**33.579**	**11.407**
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		42		
Dettes financières		43		
Etablissements de crédit		430/8		
Autres emprunts		439		
Dettes commerciales		44	18.345	
Fournisseurs		440/4	18.345	
Effets à payer		441		
Acomptes sur commandes		46		
Dettes fiscales, salariales et sociales		45	15.082	11.407
Impôts		450/3	13.450	6.748
Rémunérations et charges sociales		454/9	1.632	4.659
Autres dettes		47/48	152	
Comptes de régularisation		492/3		
TOTAL DU PASSIF		10/49	**175.697**	**162.602**

COMPTE DE RÉSULTATS

		Codes	Exercice	Exercice précédent
Produits et charges d'exploitation				
Marge brute	(+)/(-)	9900	119.673	105.730
Dont: produits d'exploitation non récurrents		76A		
Chiffre d'affaires		70		
Approvisionnements, marchandises, services et biens divers		60/61		
Rémunérations, charges sociales et pensions	(+)/(-)	62	81.471	53.299
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630	14.252	12.669
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises)	(+)/(-)	631/4		
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises)	(+)/(-)	635/8		
Autres charges d'exploitation		640/8	4.114	6.495
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration	(-)	649		
Charges d'exploitation non récurrentes		66A	1.271	5.872
Bénéfice (Perte) d'exploitation	(+)/(-)	9901	**18.565**	**27.395**
Produits financiers		75/76B		
Produits financiers récurrents		75		
Dont: subsides en capital et en intérêts		753		
Produits financiers non récurrents		76B		
Charges financières		65/66B	**2.982**	**467**
Charges financières récurrentes		65	2.982	467
Charges financières non récurrentes		66B		
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts	(+)/(-)	9903	**15.583**	**26.928**
Prélèvement sur les impôts différés		780		
Transfert aux impôts différés		680		
Impôts sur le résultat	(+)/(-)	67/77	**24.661**	**6.522**
Bénéfice (Perte) de l'exercice	(+)/(-)	9904	**-9.078**	**20.406**
Prélèvement sur les réserves immunisées		789		
Transfert aux réserves immunisées		689		
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-)	9905	**-9.078**	**20.406**

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

		Codes	Exercice	Exercice précédent
Bénéfice (Perte) à affecter	(+)/(-)	9906	**-15.086**	**-6.008**
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-)	(9905)	-9.078	20.406
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent	(+)/(-)	14P	-6.008	-26.414
Prélèvement sur les capitaux propres		791/2		
Affectation aux capitaux propres		691/2		
à l'apport		691		
à la réserve légale		6920		
aux autres réserves		6921		
Bénéfice (Perte) à reporter	(+)/(-)	(14)	**-15.086**	**-6.009**
Intervention des associés dans la perte		794		
Bénéfice à distribuer		694/7		
Rémunération de l'apport		694		
Administrateurs ou gérants		695		
Travailleurs		696		
Autres allocataires		697		

ANNEXE

ETAT DES IMMOBILISATIONS

		Codes	Exercice	Exercice précédent
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8059P	**XXXXXXXXXX**	**116.262**
Mutations de l'exercice				
Acquisitions, y compris la production immobilisée		8029		
Cessions et désaffectations		8039		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8049		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8059	**116.262**	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8129P	**XXXXXXXXXX**	**9.747**
Mutations de l'exercice				
Actés		8079	11.626	
Repris		8089		
Acquis de tiers		8099		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations		8109		
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8119		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8129	**21.373**	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		(21)	**94.889**	

		Codes	Exercice	Exercice précédent
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8199P	**XXXXXXXXX**	**70.216**
Mutations de l'exercice				
Acquisitions, y compris la production immobilisée		8169	2.686	
Cessions et désaffectations		8179		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8189		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8199	**72.902**	
Plus-values au terme de l'exercice		8259P	**XXXXXXXXX**	
Mutations de l'exercice				
Actées		8219		
Acquises de tiers		8229		
Annulées		8239		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8249		
Plus-values au terme de l'exercice		8259		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8329P	**XXXXXXXXX**	**61.957**
Mutations de l'exercice				
Actés		8279	2.626	
Repris		8289		
Acquis de tiers		8299		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations		8309		
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8319		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8329	**64.583**	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		(22/27)	**8.319**	

		Codes	Exercice	Exercice précédent
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8395P	**XXXXXXXXXX**	**684**
Mutations de l'exercice				
Acquisitions		8365		
Cessions et retraits		8375		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8385		
Autres mutations	(+)/(-)	8386		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8395	**684**	
Plus-values au terme de l'exercice		8455P	**XXXXXXXXXX**	
Mutations de l'exercice				
Actées		8415		
Acquises de tiers		8425		
Annulées		8435		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8445		
Plus-values au terme de l'exercice		8455		
Réductions de valeur au terme de l'exercice		8525P	**XXXXXXXXXX**	
Mutations de l'exercice				
Actées		8475		
Reprises		8485		
Acquises de tiers		8495		
Annulées à la suite de cessions et retraits		8505		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8515		
Réductions de valeur au terme de l'exercice		8525		
Montants non appelés au terme de l'exercice		8555P	**XXXXXXXXXX**	
Mutations de l'exercice	(+)/(-)	8545		
Montants non appelés au terme de l'exercice		8555		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		(28)	**684**	

RÈGLES D'ÉVALUATION

REGLES D EVALUATION

Les présentes règles d'évaluation sont établies en conformité avec la l'AR du 29 avril 2019. En ce qui concerne les éléments non précisés aux présentes règles, le Conseil se réfère à la dite loi et ses arrêtés d'exécution.

Immobilisations Incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur valeur d'acquisition et font l'objet d'un amortissement calculé au taux de 20% appliqué linéairement.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont portées à l'actif du bilan à leur prix d'acquisition. Les amortissements sont pratiqués sur base de la méthode linéaire aux taux suivants :

- Batiments 5% l'an
- Aménagements 10 à 20% l'an
- Matériel de bureau 20 % à 33.3% l'an
- Mobilier 20 % l'an
- Matériel roulant 20 % l'an

Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont portées à l'actif du bilan à leur prix d'achat, ou d'apport et compte tenu des montants restant éventuellement à libérer. En fin d'exercice, lorsque la valeur d'équivalence fait apparaître une dépréciation durable par rapport à la valeur d'inventaire de la participation, les titres font l'objet d'une réduction de valeur égale à la partie durable de la moins-value ainsi observée.

Créances

Au moment de l'opération, les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale. Lorsqu'elles sont libellées en devises, elles sont enregistrées pour leur contrevaleur en Euro au cours du jour d'acquisition. En fin d'exercice, lorsque l'évaluation de ces créances au cours de clôture fait apparaître une moins-value significative par rapport au cours historique, la réduction de valeur résultant de cette situation sera actée.
Les créances font l'objet de réductions de valeur si leur remboursement à l'échéance est en tout ou en partie incertain ou compromis.

Stocks

Les matières premières, les matières consommables et les marchandises sont évaluées à leur prix d'acquisition par la méthode FIFO. Les produits en cours de fabrication et les produits finis sont évalués à leur prix de revient direct de production.

Les évaluations font l'objet de réductions de valeur pour tenir compte soit de leur valeur de réalisation ou de marché, soit des aléas justifiés par leur nature, sans préjudice des réductions de valeur admises fiscalement.

Dettes

Les dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale. Les dettes libellées en devises sont comptabilisées en Euro au cours du jour au moment de l'opération. En fin d'exercice, lorsque l'évaluation de ces dettes en cours de clôture fait apparaître une moins-value significative par rapport au coût historique, la moins-value résultant de cette situation sera actée.

Application des règles d'évaluation

Pour l'application des présentes règles d'évaluation, il est spécifié que, conformément à la loi, il sera tenu compte des pertes éventuelles et des dépréciations qui ont pris naissance au cours de l'exercice auquel les comptes annuels se rapportent ou au cours d'exercices antérieurs même si ces pertes ou dépréciations ne sont portées à la connaissance du Conseil d'Administration qu'entre la date de clôture des comptes annuels et la date de reddition des comptes par ce même Conseil.